



République Française
**CAISSE DES ECOLES
DE LA VILLE DE TOULON**

Direction Education Jeunesse – 20 rue Robert Schuman – 83 000 TOULON

Caisse des Ecoles
Tél. 04 94 36 82 62
msavoaca@mairie-toulon.fr

Procès - verbal de la réunion du 30 mai 2023

Les membres du Comité, réunis le 30 mai 2023, ont été convoqués le 16 mai 2023.

LISTE DES MEMBRES	PRESENTS	ABSENTS	EXCUSES
<u>ELUS</u> M. MASSI, Présidente de la Caisse des Ecoles Mme MONDONE, Vice -Présidente de la Caisse des Ecoles M.CAZAUX, Adjoint délégué à la Vie Scolaire- Réussite Educative-Restaurations scolaire	X X X		
<u>SOCIETAIRES</u> Mme OUALI Sabrina M.BOUDIS Mounir M.MALOUSSE Alexandre	X X	X	
<u>INSPECTEURS DE L'EDUCATION NATIONALE</u> Mme BERNARD, représentée par Mme DEHAIES Mme DESMAREST, représentée par M. VIAL Mme VOGIN, représentée par M. RIOUALEN M. BOUTONNÉ, M.SISSOKO	X X X	X	
<u>REPRESENTANT DE LA PREFECTURE</u> Mme SADOUL	X		

Publié le : 18 JUIL. 2023

Madame MASSI, présidente de la Caisse des Ecoles, ouvre la séance à 17h05.

Il est constaté que le quorum est atteint,

1. Approbation du procès-verbal du Comité de la Caisse des Ecoles du 26 janvier 2023

Il est procédé au vote.

Vote favorable : 9

Vote défavorable : 0

Abstention : 0

2. Marché de fourniture de jeux pédagogiques et matériels d'aide à l'apprentissage

Le marché d'une durée de 12 mois, reconduit 2 fois par tacite reconduction a été mis en publicité le 14 avril 2023.

Les candidats avaient jusqu'au 12 mai 2023 pour répondre.

Les plis des candidats ; Pichon, Lacoste, Charlemagne ont été ouverts le 12 mai 2023.

Les offres sont jugées d'après 3 critères.

Concernant les critères « valeur technique » et « développement durable » des offres, l'ensemble des candidats est très satisfaisant.

Quant au critère « prix », celui-ci est bas pour les 3 candidats.

Les membres de La Commission des Marchés réunis le 30 mai 2023, après exposé des faits ci-dessus, ont convenus des décisions suivantes :

A. Questionnement de la société Pichon pour offre anormalement basse

B. Après analyse du bordereau des prix unitaires, il convient de demander au 3 candidats des précisions sur les références proposées non conformes au descriptif demandé ou sur les références introuvables.

Le marché pourra être attribué lors d'une prochaine Commission des Marchés si les réponses apportées par les candidats sont satisfaisantes.

3. Autorisation à Madame la Présidente de la Caisse des Ecoles de signer avec les associations les conventions portant attribution d'une subvention au titre du Programme de Réussite Educative (PRE)

Pour la session de 2023, les associations indiquées ci-dessous ont proposé à la Caisse des Ecoles des projets d'actions tournés vers les enfants de la tranche d'âge considérée, adaptés aux objectifs définis par la loi n°2005 du 18 janvier 2005 de programmation pour la cohésion sociale et que la Ville de Toulon souhaite mettre en œuvre.

Ces projets portés par les associations ont été étudiés en Commission d'Eligibilité le 10 mai 2023.

Dans ce contexte, la Caisse des Ecoles souhaite apporter un soutien financier à ces associations pour la mise en œuvre de leurs projets

Publié le : 18 JUIL. 2023

Axe 1 : Soutien Educatif

Associations porteuses	Nature du projet présenté	Territoires	Montant
Centres sociaux de Toulon	Tutorat scolaire dans les 3 structures de l'association pour 12 enfants primaires ou collégiens + places en ACM (ex ALSH) réservées pour 6 enfants mater et élémentaires au CSO	Toulon	10 400 €
Rocher Ouest	Tutorat scolaire pour 3 enfants (élémentaires ou collégiens)	La Beaucaire	1 350€
Rocher Est	Tutorat scolaire pour 6 enfants (élémentaires ou collégiens)	Toulon pour stages dédic	2 700 €
AFEV	Tutorat scolaire à domicile + activité vers l'extérieur (mentorat) pour 15 à 20 suivis	Toulon	4 500 €
EQV	9 places en ACM (ex ALSH) pour mercredi et vacances scolaires	Toulon	5 000 €
Yeux dans les Jeux	5 séances de deux heures pour 10 jeunes maximum à chaque séance (support éducatif)	Toulon	500 €
Entraide Scolaire Amicale	Tutorat scolaire à domicile(enfants à besoin spécifiques notamment)+ lien école et famille (ouverture aux loisirs pendant les vacances)	Toulon	2 500 €
Perles de sagesse	Nouvelle association et nouvelle action : Gestion des émotions, travail sur l'attention, renforcement des compétences psycho sociales et de l'estime de soi pour les collégiens de 6ème/5ème (1h 1Xpar mois) et 1h à chaque vacances scolaire pour les 4ème/3ème	Toulon	768 €
Axe 1 :Soutien Educatif : 27 718 € PRE : 27 718 €			

Publié le : 18 JUL. 2023

Axe 2 : Soutien Familial et à la Parentalité

	Nature du projet présenté	Territoires	Montant
AVEF	Suivi psychologique des parents (guidance parentale) + supervision équipe. Permanence 1X/mois dans les locaux du PRE pour 6 familles en File Active	Toulon	12 000 € répartis comme suit : 6 000 € PRE , 6 000 € Cité Educative Est (sous réserve des financements Cité Educative)
AVEF	Nouvelle action : médiation ethnoclinique (parentalité et interculturalité) sur Beaulieu Ste Marie et Pont carral (10 familles sur chaque quartier + dynamique partenariale autour de cette action à visée intégrative (4 séances de sensibilisation avec les partenaires + 8 séances avec les familles en y associant les partenaires volontaires)	Toulon Est et Toulon Ouest	8 000 € répartis comme suit : 4 000 € Cité Educative Est, 4 000 € Cité Educative Ouest (sous réserve des financements Cité Educative)
EQV	Accès à la culture pour 10 sorties culturelles (5 places à chaque sortie) - Média culturel comme support éducatif	Toulon	1 000 €
Centres sociaux de Toulon	Ateliers mater sur St Jean et la Florane : 1 atelier par semaine pour 8 enfants sur chaque école en présence des parents (et des fratries si besoin)	St Jean du Var et la Florane	4 000 € répartis comme suit : 2 000 € Cité Educative Est, 2 000 € Cité Educative Ouest (sous réserve des financements Cité Educative)
Perles de sagesse	Nouvelle action : Atelier parents/enfants 1X:mois pour 12 personnes maximum (parents + enfants de 7 à 12 ans) - Gérer ses émotions en famille, verbaliser ses émotions de façon bienveillante et ainsi prévenir les violences intra familiales	Toulon	512 €
Yeux dans les jeux	5 ateliers pour 10 familles à chaque séance : le jeu de Société comme médias à la relation parents/enfants	Toulon	500 € répartis comme suit : 250 € Cité Educative OUEST, 250 € Cité Educative EST(sous réserve des financements Cité Educative)

Axe 2 : Soutien Familial et à la Parentalité : 26 012 €

PRE : 7 512 €

Cité Educative OUEST : 6 250 €

Cité Educative EST : 12 250 €

Publié le : 18 JUIL. 2023

Caisse des Ecoles-Procès-Verbal Comité du 30 mai 2023

Axe 3 : Accompagnement Médico-Social

Associations porteuses	Nature du projet présenté	Territoires	Montant
En chemin	Bilan et 15 séances de psychomotricité pour 41 enfants + réponse alternative (ex: ergothérapie)	Toulon	25 400 € répartis comme suit : PRE 15 400 €, Cité Educative OUEST : 5 000 euros, Cité Educaive EST : 5 000 euros (sous réserve des financements Cité Educative)
Neurodys(anciennement Resodys)	51 bilans neuropsychologiques + remédiation si nécessaire + 24 bilans orthophoniques sur l'année scolaire	Toulon	58 000 € répartis comme suit : PRE 30 000 €, Cité Educative OUEST : 14 000 €, Cité Educaive EST : 14 000 €(sous réserve des financements Cité Educative)
Axis	5 suivis psychologiques individualisés à la maison des Parents	Toulon Ouest	4 000 € répartis comme suit : PRE 2 250 €, Cité Educative OUEST : 1 750 €, (sous réserve des financements Cité Educative)
AFL	20 suivis psychologiques individualisés	Toulon	16 000 € répartis comme suit : PRE 8 000 €, Cité Educative OUEST : 8 000 €, (sous réserve des financements Cité Educative)
AVEF	6 suivis psychologiques individualisés avec EMDR si besoin	Toulon	2 860 € répartis comme suit : PRE 860 €, Cité Educative EST : 2 000 €, (sous réserve des financements Cité Educative)
AVRE	7 suivis psychologiques individualisés	Toulon	5 000 € répartis comme suit : PRE 3 250 €, Cité Educative EST : 1 750 €, (sous réserve des financements Cité Educative)

Axe 3 : Médico-Social : 111 260 €

PRE : 59 760 €

Cité Educative OUEST : 28 750 €

Cité Educative EST : 22 750 €

Publié le : 18 JUIL. 2023

Caisse des Ecoles-Procès-Verbal Comité du 30 mai 2023

TOTAL DES PROJETS : 164 990 euros

PRE : 94 990 euros

Cité Educative OUEST :35 000 euros

Cité Educative EST : 35 000euros

Cette année, l'Etat dans le cadre des Cités Educatives verse 70 000 € de subventions aux associations et va financer à hauteur de 30 000 €, le recrutement d'un prochain salarié pour une durée déterminée

Mme MASSI précise que c'est la dernière année que le financement des Cités Educatives rentre dans le PRE.

En effet, les associations intervenant dans le cadre des Cités Educatives devront soit être différentes de celles travaillant dans le cadre du PRE soit présenter de nouvelles actions ; bien distinctes de celles proposées déjà.

Ce projet de délibération entendu, la délibération mise aux voix est adoptée à l'unanimité par les membres présents.

4. Questions diverses

Mme SADOUL souhaite connaître l'avancée du projet de Végétalisation des cours d'écoles.

Mme MASSI indique au Comité que la Rectrice d'Académie fera la rentrée scolaire 2023/2024 à l'élémentaire FORT ROUGE où le projet de végétalisation de l'école est bien avancé.

Celui de Longepierre sera terminé également pour la rentrée scolaire.

Celui de Muraire se poursuit.

La Ville de Toulon est toujours en attente du retour de la Directrice de la maternelle Fleurs des Champs.

A ce sujet, Mme MASSI rappelle que le projet de végétalisation d'une cour d'école doit émaner de l'école. Le projet « dessine la cour de tes rêves » est un projet collégial où les enseignants, élèves sont associés. Ensuite, les services la Ville de Toulon concernés avec le concours de la métropole MTPM jugent de la faisabilité du projet.

Mme MASSI souhaiterait qu'« un banc de l'amitié » soit installé dans chaque cour afin de lutter contre toutes les formes d'harcèlement .

Ce banc pourrait être par la suite décoré par les élèves de l'école dans le cadre d'un projet d'école à l'instar de ce que fait l'association Robin des Bancs.

Pour les écoles qui n'en disposent pas, La Caisse des Ecoles pourrait se charger de les acheter auprès de l'UGAP.

La séance est levée à 18h00.


Josée MASSI
Présidente de la Caisse des Ecoles

Publié le : 18 JUIL. 2023